

RGPD - DPO : Rôle, Missions et Obligations

Réf : RH11

 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser le contenu de la réglementation générale de la protection des données
 Identifier le rôle déterminant et les missions du Délégué à la Protection des Données
 Déterminer les informations à échanger avec la CNIL
 Etre en mesure de mettre en place des outils de reporting et de suivi interne
 Etre en capacité de mener des audits auprès des sous-traitants
 Etablir et suivre un plan d'actions, de pertes ou de vols de données ou dans le cas de transfert de données hors CE
 Déterminer les actions à mettre en place et les informations à transmettre aux collaborateurs de l'entreprise



4 jours soit 28 h



Voir calendrier



1 840 HT / participant



Public / Prérequis

Public : correspondant informatique et libertés, DSI, DRH, juriste, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel.

Prérequis : correspondant informatique et libertés, DSI, DRH, juriste, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel. Connaissances de base de la réglementation générale de la protection des données. Ou connaissances équivalentes à celles apportées par le stage (réf. TPD).

PROGRAMME

GDPR ET PRINCIPES DE CONFIDENTIALITE

Cadre réglementaire, principes fondamentaux.
 RGPD/GDPR. Organismes de l'UE : groupe de travail international sur la protection des données dans les télécoms (IWGDPT).
 Autorités de surveillance, Groupe de l'article 29.
 Législation : cadre juridique, consentement, catégories des données personnelles.
 Registre et maintenance : informations à fournir (finalité, catégories de données, personnes concernées).
 Registre : quel formalisme ? Quels outils logiciels d'aide à sa création/gestion ?

DPO

Nomination, fonction, responsabilités. Sensibilisation e
 Gouvernance de l'Internet, cyberdroits et transferts int
 Transversalité du DPO au sein de l'entreprise : collabor
 juridiques, marketing, IT, achats.
 Organiser et contractualiser les relations entre les différents acteurs.
 Relations avec les autres responsables de traitement : l'hypothèse de la co-responsabilité.
 Le code de conduite.
 Certifications et les labels. Créer et gérer un plan d'actions. Se préparer à un contrôle.

veille.
as.**GESTION DES RISQUES ET SECURITE DE L'INFORMATION**

Principes de responsabilité.
 Gestion des risques : concepts, analyse de risques, méthodologies, standards, surveillance.
 SI et sécurité : fonctions et responsabilités, formation et sensibilisation, classification.
 Accès, exposition, cryptographie et signatures numériques.
 Sécurité mobile, Internet des objets : concepts, modèles et principes, applications, menaces.
 Nouvelles technologies, menaces.

INCIDENTS ET PROTECTION

Gestion des incidents : incident de sécurité de l'information, événement.
 Évaluation de l'impact sur la protection des données.
 Cycle de vie des données personnelles.
 Pertes ou de vols de données : quel plan d'actions ?

Méthodes et Moyens
pédagogiques

Alternance continue entre apport de connaissances et manipulation des outils.
 Fourniture de documents et supports de cours qui restent la propriété des stagiaires.
 Salles équipées : vidéoprojecteur, paperboard, ordinateur individuel, support de cours papier ou électronique, outils de prise de note



Validation

Attestation de stage



Profil intervenant

Professionnel et expert en informatique

Suivi et Évaluation
de l'action

Compte rendu de fin de formation et analyse interne
 Questionnaire « évaluation de la formation » rempli par le stagiaire.



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation en fonction du besoin des personnes. Nous contacter pour plus d'informations



Lieu : Site de Metz : JCD FORMATION - 193 rue Metman - 57070 METZ - 03 87 37 97 70
 Site de Pompey : KAPEDIA - 132 Rue Léonard de Vinci - 54340 POMPEY - 03 83 49 80 80

Document mis à jour
 le 19/07/2022